

TAXE **D'APPRENTISSAGE**

En versant une partie de la taxe d'apprentissage au Likès La Salle, vous avez l'occasion de participer à la qualité de nos formations.

Chaque année, 1200 élèves sont formés au Likès aux métiers des secteurs industriels et tertiaires, du CAP au BTS. Afin que chaque élève trouve le chemin de la réussite et qu'il réponde à vos attentes, nous avons à cœur d'intégrer les nouvelles technologies dans l'enseignement et mettre à disposition des élèves des matériels récents et performants.

La taxe d'apprentissage est une ressource indispensable. Aidez-nous à valoriser les talents des jeunes qui nous sont confiés.

AU LIKÈS ?

En vous connectant à la plate-forme SOLTéA du 27 mai au 02 août 2024, puis du 12 août au 4 octobre 2024

- Vous désignez l'établissement **Le Likès** que vous souhaitez soutenir.
- Un moteur de recherche vous permet de sélectionner le lycée selon différents critères : siret, ville, formation, UAI ...

UAI: 0292144Y et 0290170C

N° SIRET: 331 128 892 00014

OGEC LE LIKES - 20. Place de la Tourbie - CS 41012 - 29196 QUIMPER CEDEX

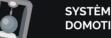
Grâce à ce financement, nous améliorons chaque année les équipements pédagogiques et intégrons les nouvelles technologies.



RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET SOLUTIONS NOMADES

IMPRIMANTE 3D

MACHINE À DÉCOUPE LASER



SYSTÈME DIDACTIQUE DOMOTIQUE

MACHINE À MESURER TRI DIMENSIONNELLE

FORMATIONS AUX LOGICIELS MÉTIERS (PRESTASHOP, SOLIDWORKS, BIM...)

PANNEAU SOLAIRE DIDACTIQUE

Nos formations bénéficiaires de la taxe par le biais d'investissements :

- > Lycée professionnel : 3^{ème} Prépa Métiers, CAP EPC, 2 Bacs professionnels tertiaires, 5 Bacs professionnels industriels
- > Pôle enseignement supérieur : 4 BTS Tertiaires, 3 BTS Industriels